



Doc. 15631  
12 octobre 2022

## Nouvelle escalade dans l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine

### Amendement<sup>1</sup> n° 14

*Dans le projet de résolution, après le paragraphe 11.6.3, insérer le paragraphe suivant:*

«à considérer les partis politiques russes qui ont, par le passé, voté en faveur de décisions illégales portant atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine et d'autres pays comme des groupes et des entités qui favorisent le terrorisme».

*Déposé par:*

NATALUKHA Dmytro, Ukraine, CE/AD  
KHOMENKO Olena, Ukraine, CE/AD  
KRAVCHUK Yevheniia, Ukraine, ADLE  
OVCHYNNYKOVA Yuliia, Ukraine, ADLE  
SUSHKO Pavlo, Ukraine, CE/AD  
VLASENKO Sergiy, Ukraine, PPE/DC

---

1. 2022 - Quatrième partie de session

